

Présentation de projets de loi d'initiative parlementaire

quel point il est un joueur d'équipe en faisant constamment des passes à ces coéquipiers pour qu'ils puissent mettre la rondelle dans le filet. Je crois que cela symbolise la série que nous avons vue et les joueurs de hockey que nous avons au pays.

Je tiens aussi à féliciter l'équipe de l'Union soviétique pour l'excellent esprit sportif et le talent qu'elle nous a démontrés. A Victor Tikhonov, nous disons merci et nous espérons revoir à l'avenir les Makarov, Fetisov et Larionov affronter de nouveau les joueurs canadiens qui, espérons le, sortiront encore vainqueurs.

Je veux remercier la LNH et les diverses équipes qui ont permis aux joueurs de participer à cette série, ainsi que les organisateurs du tournoi.

En terminant, je dis encore une fois à tous les joueurs d'Équipe Canada: «Merci. Au Canada et à l'étranger, sur la patinoire comme ailleurs, vous êtes de vrais champions».

Des voix: Bravo!

* * *

LA LOI SUR L'ANNULATION DE LA DÉCLARATION DE CULPABILITÉ DE LOUIS RIEL

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap) demande à présenter le projet de loi C-265, tendant à annuler la déclaration de culpabilité de Louis David Riel.

M. le vice-président: La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Riis: Monsieur le Président, je suis heureux de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire demandant l'annulation de la déclaration de culpabilité de haute trahison de Louis David Riel.

Je voudrais faire une brève déclaration sur un homme qui, pour différentes raisons, est considéré comme le fondateur du Manitoba. Il a lutté pour défendre les droits de la langue française, les droits de l'Ouest, les droits des Métis, les droits provinciaux, les droits religieux et les revendications territoriales des Métis. Il ne faut pas oublier les idéaux pour lesquels il s'est battu vers 1870 et 1880. Tous ces problèmes ne sont malheureusement pas encore complètement réglés.

Ce projet de loi essaie de réparer une erreur qui a été commise par la Chambre des communes vers 1880 et propose d'annuler la déclaration de culpabilité de haute trahison.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai le devoir de présenter une autre pétition concernant la possibilité de taxer la nourriture, et les pétitionnaires déclarent humblement:

que le gouvernement fédéral a imposé aux contribuables canadiens, depuis septembre 1984, 25 nouvelles taxes ou augmentations de taxes déjà existantes dont certaines s'appliquent aux articles médicaux et dentaires, friandises, bonbons et boissons gazeuses;

que le gouvernement fédéral, dans son projet de réforme fiscale, étudie la possibilité de faire subir aux contribuables canadiens une taxe généralisée sur les biens et services dans le domaine de la nourriture;

que la nourriture constitue un élément vital de la vie quotidienne et que l'imposition de cet article aurait pour effet de pénaliser sérieusement différentes catégories de contribuables, des personnes âgées, des familles, des chômeurs, des contribuables à faible et moyen revenus, les jeunes.

A ces causes, ils demandent humblement que le Parlement rejette toute mesure qui aurait pour effet d'instaurer une taxe de vente sur les produits alimentaires.

* * *

• (1530)

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

M. le vice-président: Les questions restent-elles toutes au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

M. le vice-président: Les avis de motion sont-ils tous reportés?

Des voix: D'accord.